

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS
Jeudi le 21 septembre 2017

Ordre du jour :

0. Procédures d'ouverture et introduction au fonctionnement d'une assemblée générale
1. Budget
2. Élections
3. Questions à l'exécutif
4. Varia
5. Fermeture

0. Procédures d'ouverture et introduction au fonctionnement d'une assemblée générale

Il est proposé d'ouvrir l'assemblée à 12h40.

Proposition : Ximena Zottig

Appui : Delila Boussetta

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé de nommer Istvan Szalai à l'animation et Caroline Bourbonnais au secrétariat.

Proposition : Ximena Zottig

Appui : Philippe Roberge

Adopté à l'unanimité.

L'animateur explique le fonctionnement d'une assemblée.

L'ordre du jour suivant est proposé :

0. Procédures d'ouverture et introduction au fonctionnement d'une assemblée générale
1. Budget
2. Élections
3. Coop les récoltes
4. Questions à l'exécutif
5. Varia
6. Fermeture

Proposition : Delila Boussetta

Appui : Nancy Wallace

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée de passer au point 2. Élections puisque le quorum n'est pas atteint et d'y revenir si le quorum est atteint.

Proposition : Nancy Wallace

Appui : Delila Boussetta

Adopté à l'unanimité.

1. Budget

Présentation du budget par Nancy Wallace.

Proposition : Nancy Wallace

Appui : Delila Boussetta

Adopté à l'unanimité.

2. Élections

Les postes ouverts :

La mission du Conseil exécutif :

Le Conseil exécutif est responsable des affaires courantes de l'Association. Il relève directement de l'Assemblée générale. Il peut statuer sur toute question relative à l'Association dans le respect des résolutions et des orientations de l'Assemblée générale, en premier lieu, et des mandats qu'il reçoit des autres instances de l'Association, en second lieu. Cette pratique doit cependant s'accomplir en conformité avec les principes de la démocratie directe et dans un esprit de délégation. En ce sens, le Conseil exécutif ne peut revenir sur aucune décision de l'Assemblée générale.

Les postes ouverts sont :

Déléguée à la coordination

1. Elle coordonne les activités des exécutants de l'Association en s'assurant du bon déroulement de leurs travaux ainsi que du respect des échéanciers fixés.
2. Elle coordonne les activités des employés de l'Association.
3. Elle s'assure de la réalisation et de la diffusion des procès-verbaux des instances de l'Association.

Déléguée aux affaires financières

1. Elle assure la gestion quotidienne des finances de l'Association.
2. Le compte bancaire de l'Association est sous sa supervision.
3. Elle tient à jour un livre comptable faisant état des entrées et sorties d'argent et prépare le budget ainsi que les bilans financiers.

**Ximena Zottig se propose au poste de déléguée aux affaires financières.
Élue à majorité.**

Déléguée à la vie étudiante

1. Elle voit à l'organisation et la promotion des activités sociales de l'Association.
2. Elle voit à la promotion ainsi qu'au développement de nouveaux services, au maintien et à l'amélioration des services existants.
3. Elle est déléguée à la Table inter-comités.

**Delila Boussetta se propose au poste de déléguée à la vie étudiante.
Élue à majorité.**

Déléguée aux affaires internes

1. Elle voit à entretenir des contacts avec les autres associations, regroupements ou comités étudiants de la Faculté.
2. Elle est déléguée à la Table inter-modulaire.

Ludovic Labbé se propose comme délégué aux affaires internes.

Élu à majorité.

Déléguée aux affaires académiques

1. Elle voit à entretenir des liens avec les autres associations et regroupements étudiants de la Faculté et de l'UQAM en ce qui a trait aux dossiers académiques.
2. Elle est l'exécutante ressource en qui a trait aux difficultés académiques des membres; elle veille notamment à recueillir les plaintes et agit en tant que modératrice et support pour l'étudiante dans la résolution des conflits.

Déléguée aux communications

1. Elle assure la communication entre les membres et le Conseil exécutif grâce au site Internet, d'envois courriels, d'affichage, etc.
2. Tout communiqué ou avis officiel devant être diffusé est sous sa responsabilité.
3. En l'absence d'une autre membre mandatée à cette fonction, elle est la porte-parole officielle de l'Association.

**Mathieu Dufresne se propose au poste de délégué aux communications.
Élu à majorité.**

Déléguée aux affaires uqamiennes

1. Elle voit à entretenir des liens avec les autres associations facultaires étudiantes de l'UQAM.
2. Elle est également responsable des relations entre l'Association et les organisation syndicales à l'intérieur de l'UQAM.

Déléguée aux affaires externes

1. Elle voit à entretenir des contacts avec les autres associations ou regroupements étudiants du Québec.
2. Elle assure le lien entre les associations ou regroupements auxquels l'Association est affiliée ou membre.

Adjointes

L'Assemblée générale peut élire un maximum de deux (2) adjointes pour chaque déléguée afin de l'assister dans ses tâches. Il ne peut y avoir d'adjointes à un poste à l'exécutif laissé vacant. Le travail des adjointes est coordonné par la déléguée qu'elles assistent.

**Younes Benihya se propose pour être adjoint aux affaires financières.
Élu à majorité.**

Postes ouverts dans les instances de l'UQAM et de la Faculté des sciences :

Conseil académique facultaire (CAF)

Les affaires courantes, nominations, etc., au sein de la Faculté des sciences.

1 représentant-e 1^{er} cycle

1 représentant-e 2^e cycle : Benjamin Blanchette se propose. Élu à majorité.
1 représentant-e tous cycles confondus

Commission des études (CÉ)

La vie académique à l'UQAM (programmes, etc.)

1 représentant-e
1 substitut

Comité de la vie étudiante (CVE)

Le comité des services à la vie étudiante (SVE)

1 représentant-e : Iannick Lepage se propose. Élu à l'unanimité.
1 substitut

Comité institutionnel de la Politique en matière d'environnement

Comité des usagers et usagères des services à la vie étudiante

Comité des usagers et usagères du Centre sportif

3. Coop les récoltes

Proposition privilégiée de donner la parole à Michael Brophy pour la durée de l'assemblée.

Proposé par Delila Boussetta

Adopté à l'unanimité.

Que l'AESS devienne membre utilisateur associatif de la Coopérative de solidarité du Quartier Latin.

Proposition : Ximena Zottig

Appui : Nancy Wallace

Proposition irrecevable (moins de 30 personnes dans l'assemblée).

Que le point « Coop les récoltes » soit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Proposition : Ximena Zottig

Appui : Mathieu Dufresne

Adopté à l'unanimité.

4. Questions à l'exécutif

Aucune intervention.

5. Varia

Aucune intervention.

6. Fermeture

L'assemblée est fermée.
